Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot

Gennes - Tome II

Gennes, c^{on} de *Bierné* (7 kil.) ; arrond. de *Château-Gontier* (8 kil. E.) ; à 21 kil. de Laval.

Anciens noms

Ecclesia de Gepna, v. 1090 (Bib. nat., fr. 22.450). — *Curtis Gethne, … ecclesia Gothne,* v. 1110 (Cart. du Ronceray, p. 209). — *Gepna,* 1120 (Cart. du Geneteil). — *Monachi de Gethna, … ecclesia de Genna,* v. 1150 (Maison de Laval, t. I, p. 103). — *Apud Gennam,* 1226 (Ibid.). — *Prioratus de Genna,* 1249 (Bib. nat., fr. 22.450). — *Les paroissiens de Genne,* 1433 (Arch. nat., KK. 324). — *Genne,* 1440 (Aveu de Château-Gontier). — *Ecclesia de Genne,* XV^{e} s. (Pouillé). — *Gene,* 1555 (Reg. par.). — *L'église de Saint-Pierre de Genes,* 1573 (Ibid.). — *Gennes-lès-Château-Gontier,* 1643 (Arch. de M.-et-L., H. 403). — *Genes* (Jaillot). — *Gene,* 1715 (Cart. Cénom.). — *Gennes* (Cassini).

Géographie physique

Géologie. — « Schistes précambriens. » D.-P. Œ.

Le territoire est limité au Nord par le Pont-Perdreau, traversé dans son canton S.-E. par le ruiss. de la Papinais, et atteint à la pointe S.-E. par le ruisseau de Vaugilmer, affl. du Béron, comme le précédent. Toutes ces eaux s'en vont à la Mayenne. Deux points, l'un sur la route de Châtelain, l'autre au N. de Saint-Aignan, dépassent l'altitude de 100 m. Le sol n'est du reste que légèrement vallonné. Les moulins à vent, encore nombreux au commencement du siècle, étaient seuls en usage, aucun cours d'eau ne suffisant pour actionner un moulin. — Le bourg, situé à la pointe N.-O., était traversé en 1706 par la route de Château-Gontier à Sablé avec embranchement vers Grez (Jaillot) et c'est par cette seconde direction que la route fut refaite et rectifiée avant la fin du siècle (Cassini). Aujourd'hui ces mêmes routes et d'autres chemins s'en vont à Grez-en-Bouère (6.500 m. E.) ; Bierné (7 kil. S.-E.) ; Châtelain (5.500 m. S.) ; Château-Gontier (8 kil. O.) ; Longuefuye (1.500 m. N.). La ligne ferrée de Château-Gontier à Laval touche la pointe extrême N.-O., mais la station Gennes-Longuefuye est au-delà même de ce dernier bourg.

Superficie, cadastrée en 1811 par M. Coustillas, 2.597 hect. — « Le fonds des deux paroisses (Gennes et Saint-Aignan) est médiocre, dit Miroménil (1696), et comprend 2.123 arpents, dont : 764 en terres labourables, 382 en pâture, 357 en prés, 100 en bois, 418 en landes et terres ingrates, 102 en vignes ; 31 métairies. » On voit d'après le rendement des dîmes au XVII^{e} s. et un état du XVIII^{e} s., que le froment et le seigle étaient cultivés en égale quantité. Des vignes sont indiquées au S. du bourg sur la carte de 1706. Davelu mentionne encore cette culture en 1780. Le cru était assez prisé.

Population, administrations

Population. — Moyenne des naissances de Gennes seulement : 30 de 1600 à 1610 ; — 35 de 1700 à 1710. — 239 feux en 1688 ; — 269 feux en 1696 ; — 253 feux en 1700 ; — 250 feux en 1715 ; — 1.121 hab. en 1726 ; — 250 feux en 1732 ; — de 900 à 1.000 communiants en 1780 ; — 1.162 hab. en 1803 ; — 1.216 hab. en 1821 ; — 1.226 hab. en 1831 ; — 1.277 hab. en 1841 ; — 1.300 hab. en 1851 ; — 1.268 hab. en 1861 ; — 1.183 hab. en 1871 ; — 1.137 hab. en

1881 ; — 1.140 hab. en 1891 ; — 1.095 hab. en 1898, dont 409 agglomérés dans le bourg et le reste disséminé en 103 fermes, closeries ou écarts. On comptait 75 fermes en 1843, dans la seule section de Gennes. En dépendent : Romfort, la Papinais, la Chelluère, « endroits notables », dit Davelu, les châteaux des Loges et de Touchasse. Au bourg, sur la route de Château-Gontier, une maison à tourelle qui vient d'être démolie se nommait la Chapelle et jouissait d'un fief et de droits honorifiques en l'église ; Thibaude d'Andigné, femme de N. de Mauméchin, en était dame en 1582, et François Pottier l'acquit en 1702 de René Trochon et de Louis Dupont.

Bureau de poste de Château-Gontier. — Gare ouverte au *service télégraphique*. — *Perception* de Bierné.

Assemblée, marché

Assemblée le dimanche le plus près de la fête de Sainte-Opportune, 22 avril.

Marché de denrées inauguré en 1891, et déjà supprimé de fait.

Institutions religieuses (paroisse, église, presbytère, etc.)

Paroisse, anciennement de l'archidiaconé de Sablé, du doyenné de Sablé en deçà de l'Ouette ; — de l'élection de Château-Gontier, du ressort judiciaire de Laval et en appel du présidial de Château-Gontier, du grenier à sel de Château-Gontier ; — du district de Château-Gontier et du canton de Grez-en-Bouère en 1790 ; — de la Mission de Sablé en 1797, érigée en succursale par décret du 5 nivôse an XIII, de l'archiprêtré de Château-Gontier et du doyenné de Saint-Denis-d'Anjou. Vicariat par décret du 27 juillet 1818. La section de Saint-Aignan fut détachée de la paroisse et érigée en succursale le 18 août 1845.

L'*église* paroissiale et priorale, du XII^{e} s., dédiée à saint Pierre, avait primitivement la forme d'une croix latine avec inclinaison prononcée du chœur sur l'axe de la nef. Le carré du transept est voûté en blocage et les deux bras l'étaient sans doute aussi puisqu'on voit encore en place dans l'angle de la chapelle méridionale une console sculptée représentant le Père-Éternel sur les nuages. Ces chapelles ont été reconstruites au XV^{e} s. avec adjonction de deux autres ouvrant sur la nef et remaniées postérieurement. La grande porte est romane, surmontée d'une fenêtre ogivale. Les fenêtres de la nef ont été refaites en 1711 par F. Girault, architecte à Château-Gontier. La tour massive surmontée d'un clocher en charpente, de forme insolite commandée par la largeur de la base, s'élève sur l'intertransept. Presque tout le mobilier encore subsistant fut renouvelé par les soins et aux frais de M. Chevrolier : le 19 mai 1708, Jacques Guillaume, de Rennes, fond deux cloches de 1.000 et 800 livres ; — le 19 février 1709, Lanoë, maître architecte et sculpteur à Château-Gontier, pose le tabernacle du maître-autel orné de quatre sujets : *l'Arche d'alliance, Moïse frappant le rocher, la Multiplication des pains, la Cène* ; — Hanuche, marbrier à Gastines, fournit en 1709 et 1710 les bénitiers, les fonts, les colonnes de marbre de l'autel Saint-Joseph, et les belles balustrades des deux chapelles de la nef ; — Jacques Saliot et Pierre Lebricon, dit Duchêne, menuisiers au bourg, renouvellent en 1710 les lambris. La chaire avec les quatre docteurs en relief date du même temps aussi bien que l'autel Saint-Martin, où se voit bien grossièrement sculpté le songe du thaumaturge.

Outre le maître-autel orné primitivement d'un bas-relief mutilé, puis d'un bon tableau de la Résurrection, remplacé en 1876 par une statue du Sacré-Cœur, on mentionne à diverses époques les chapelles de Saint-Nicolas, de Saint-Sauveur ou Saint-Fort, 1643, et les autels de Saint-Sébastien, de la Vierge et de Saint-Joseph. Les statues de ces mêmes saints et celles de sainte Émérance, de sainte Opportune et de saint François sont conservées. — Deux cloches avaient été nommées le 17 avril 1601 par Pierre de Baubigné, seigneur de Chasnay, Claude Percault, dame de la Chelluère, Jean d'Andigné et Élisabeth Bachelot, sa mère, dame de Grand-Fontaine.

Une autre, qui subsiste, fut fondue en 1701 par Jean Pichaut.

Fondations. — La chapelle de Saint-Nicolas ou de la Petite-Moinerie, desservie à l'autel du même vocable, était une dépendance du prieuré ; un arrêt du parlement l'unit à la mense conventuelle de Saint-Nicolas d'Angers avant 1750. Le titulaire devait la première messe du dimanche et celle du Saint-Sacrement tous les jeudis. — La chapelle de Saint-Jean, antérieure à 1584, eut entre autres chapelains : Lancelot du *Coudray,* inhumé dans l'église devant l'autel Notre-Dame le 15 novembre 1637 ; et Eustache d'*Andigné,* 1653. — La chapelle de la Petite-Pinelière ou du Saint-Sauveur, fondée par François du Chesnay, prêtre, était à la présentation des seigneurs des Courants dès 1667. — La chapelle du Bois-Hubert, fondée avant 1658 par Jean Guillaume Mallet, eut pour titulaires : François *Devernay,* fils d'Antoine D., médecin à Laval, 1658 ; Jean-Baptiste *Boucquet,* vicaire-général, 1724 ; Michel *Richard,* archidiacre de Laval, 1727. — On cite aussi les prestimonies d'Angebaux, de la Gigonnière, de Saint-Martin, cette dernière fondée en 1718 par M. Chevrolier.

Au commencement du XVII^{e} s., la *boîte des trépassés* reçoit en legs une trentaine de « lopins de vignes ». — La messe du Saint-Nom de Jésus, fondée le 3 août 1562 par Jean Lézé qui léguait une maison, un champ et un jardin, suppose l'existence de la *confrérie* du rosaire.

La *cure* à la présentation de l'abbé de Saint-Nicolas d'Angers, avait pour annexe Saint-Aignan. Le temporel était estimé 6.050 ℔ en 1790.

Curés : Étienne *Cartin* rend aveu à Fromentières pour son lieu de la Lande, 1519. — Denis *Du Val* donne bail de la curé, pour 160 ℔, à Pierre Bourgeois, prêtre, 1529. — Jean *Chardon,* religieux, † 1554. — Jean *Jousselin,* bachelier en droit, 21 mai 1554. — Jean *Chevalier,* du diocèse d'Angers, permute, 1561. — Jean *Cottereau,* curé de la Pellerine, 5 mai 1561, permute, 1562. — Robert *Erreau,* curé de Mazé (Maine-et-Loire), mars 1562, permute au mois d'août suivant. — Robert *Quentin,* chapelain en l'église de Juigné-sur-Loire, chanoine de Saint-Maurille d'Angers, 26 août 1562, permute, 1564. — François de *Bodieu,* curé de Machecoul, diocèse de Nantes, 29 août 1564, maintenu contre Adrien de Béré et Jean Chevalier, permute, 1572. — Ambroise *Vivien,* curé de Bouguenais, diocèse de Nantes, juillet 1572, pourvu la même année de la cure de Nuillé-sur-Vicoin, habite à Longuefuye, 1573 et 1587, année de sa mort. De nombreux compétiteurs se disputent la cure depuis 1576, en raison de l'absence du titulaire. — René *Morizet,* nommé par décès du précédent, 8 juin 1587. — François *Vivien,* 2 août 1592. — François *Duchesnay,* sieur du Château, 1616, résigne, 1634, est inhumé le 19 mars 1643 devant l'autel de Saint-Fort. — Godefroy *Margotin,* août 1634, maintenu contre Jean Debonnaire, se démet, 1651, et meurt le 19 mars 1663, après avoir fondé la messe du samedi. — Godefroy *Margotin* le jeune, neveu du précédent, avril 1651, résigne, 1671. — Martin *Chevrolier,* chapelain de la Gendrie, juillet 1671, se démet pour cause d'infirmité, 1718. Il restaura à ses frais l'église, qui était en mauvais état, et fit construire la chapelle Saint-Martin, où il fut inhumé dans un cercueil de pierre, le 27 mars 1721, âgé de soixante-seize ans. Son portrait, attaché « au pillier du clocher vis-à-vis duquel il a été enterré ». a été vendu par M. Sabin, curé de Gennes, à M. de la Porte, de l'Ansaudière. — Mathurin *Parpacé,* vicaire desservant Saint-Aignan, janvier 1718, inhumé le 20 octobre 1744, âgé de soixante-treize ans. Il avait pour vicaire René P., son frère. — Christophe-René *Guillou,* gradué, vicaire de Saint-Michel-de-Chavaignes, 23 octobre 1744, résigne, 1756, inhumé dans l'église le 29 septembre de la même année. — Jean *Benoist,* vicaire desservant de Saint-Aignan, août 1756, se démet le 20 mars 1776, † 1781. — René-Louis *Chardon,* aumônier de l'hôpital de Pouancé, originaire de Château-Gontier, installé le 30 août 1776, était « un bon curé, instruit, appliqué à ses devoirs et sérieux » (Note de l'évêché en 1778). Il ne voulut prêter aucun serment, le 6 février 1791, et refusa, le 24 juillet, de lire la pastorale de Villar. Obligé quelque temps après de quitter sa paroisse, il fut déporté à Jersey. M. Chardon, maintenu dans sa cure au Concordat, s'en démit en 1805 et mourut aumônier de l'hôpital Saint-Joseph de Château-Gontier, en 1816.

Plaichard-Dutertre, de Laval, vicaire de Gennes depuis le 2 juin 1789, après avoir demandé un délai de huit jours pour réfléchir, prêta, le 13 janvier 1791, le serment constitutionnel qu'il rétracta courageusement en chaire le 27 du même mois. Il fut exilé en Angleterre, où il mourut avant la paix. La paroisse fut évangélisée pendant les mauvais jours par M. Beregueréau, curé de Saint-Julien-le-Pauvre. L'intrus, Jean Neveu, desservant assermenté de Saint-Aignan, élu le 25 juillet 1791, était en fonction le 30, et signe tous les actes jusqu'au 1er janvier 1793. Pendant la Terreur, il se retira à Château-Gontier où il jouissait d'une pension au mois de pluviôse an IV. — Michel *Doreau,* de Ruillé-Froidfont, après avoir combattu dans les rangs de l'armée royaliste, fut ordonné prêtre à Paris, à la fin de la Révolution, nommé vicaire de Gennes en 1803, succéda à M. Chardon en 1805, et mourut en 1837, âgé de soixante et onze ans. — Jacques-Charles *Sabin,* 1837, † 1866. — Augustin *Decosse,* 1866, † 1890. — Joseph *Maillard* (V. ce nom), 1890-1897. — L. *Doucet,* 1897.

Le *presbytère,* vendu pendant la Révolution et racheté en 1823, a été reconstruit, en 1851, sur le même emplacement. Architecte, Renous ; dépenses totales, 16.930 fr.

Le petit *cimetière* environnait l'église et on y enterrait encore les enfants au XVIIIe siècle. Le grand cimetière signalé en 1562 était près de la chapelle de Sainte-Opportune et probablement le même que le cimetière actuel, sur la route de Châtelain. A l'entrée s'élevait la chapelle Sainte-Anne, où une sépulture se fait en 1658. Cette chapelle, qui était un lieu de pèlerinage, a été reconstruite en 1872, et on a enfoui en terre l'antique statue en bois de Sainte-Anne montrant d'un côté à lire à l'Enfant Jésus et de l'autre à la sainte Vierge.

Prieuré de Saint-Pierre, aussi à la présentation de l'abbé de Saint-Nicolas d'Angers. En 1643, le prieur afferma le temporel, y compris les dîmes, pour 600 ℔, à charge pour le fermier de donner au curé et à ses chapelains une part des dîmes et des oblations, « de faire l'aumosne et faire dire et célébrer le service divin deub à cause dud. prieuré », de payer 40 s. à l'évêque du Mans et 6 ℔ à l'abbaye de Saint-Nicolas. Le temporel, composé principalement du fief de Gennes, donné par Geoffroy de Rallay, et de la terre de la Prioûté, fut réuni au séminaire de Saint-Charles du Mans du consentement de l'abbé de Saint-Nicolas, le 1er juin 1742, par Mgr de Froullay, en vertu de lettres patentes données à Fontainebleau au mois de juillet 1731 et enregistrées au parlement le 7 août suivant. L'abbaye de Saint-Nicolas conserva jusqu'à la fin la rente de 6 ℔ qui lui était due. Les prises de possession se faisaient à l'église. Le prieuré fut vendu nat[t], le 17 janvier 1791, pour 10.100 ℔. La maison prieurale, sans aucun caractère, est occupée maintenant par quatre locataires.

Prieurs : Sixte du *Sarret* se démet, 1572. — Jacques *Mignon* ou *Mingon,* curé-prieur de Courchamps (Maine-et-Loire), 28 mars 1572, rétrocède, 1573. — Sixte du *Sarret,* prieur conventuel de Saint-Nicolas, 8 janvier 1573, † 1574. — Gilles de *Boussac,* religieux bénédictin, 9 octobre 1574. — Pierre de la *Panouze* résigne, 1575. — François *Boucher,* du diocèse de Paris, chanoine de N.-D. des Andelys, diocèse de Rouen, 21 mai 1575, résigne, 1579. — Claude *Boucher,* frère de François, 28 mars 1579, 1587. — François *Boucher,* conseiller du roi, se démet, 1595. — Pierre *Boucher,* conseiller en la chambre des enquêteurs du roi, 11 avril 1595, démissionne, 1596. — François *Boucher,* chanoine de N.-D. des Andelys, 30 novembre 1596, résigne, étant président au parlement de Paris, 1597. — Henri *Boucher,* religieux de Saint-Aubin d'Angers, 9 novembre 1597. — François *Langevin,* religieux, † 1637. — Noble Daniel *Coustard,* profès de Saint-Nicolas, 29 mai 1637, maintenu contre Laurent Simon, aussi religieux bénédictin, infirmier de l'abbaye de Saint-Aubin d'Angers, 1643, vicaire général de l'abbé de Saint-Jouin de Marnes, 1661, se démet, 1667. — François de *Godes,* du diocèse d'Angers, fils de François, chevalier, seigneur de Varennes, octobre 1667, abbé de Ponthion, 1696. — Urbain *Le Bouvier,* ancien religieux de Saint-Benoît, résigne, 1732. — Jean de *Gruel,* prieur de Saint-Jacques d'Ernée, chevalier de justice des ordres de N.-D. du Mont-Carmel et de Saint-Lazare, novembre 1732, consent, le 13 octobre 1741, à la réunion des biens du prieuré au séminaire Saint-Charles, sous réserve d'une rente de 800 ℔, sa vie durant. — Denis

Baudron, chanoine, vicaire général, supérieur du séminaire Saint-Charles, prend possession du prieuré le 3 décembre 1745.

La chapelle de Sainte-Opportune, située dans l'enclos actuel du presbytère, servait depuis le XVI[e] s. et encore en 1790 de lieu de réunion pour les assemblées paroissiales. Avec sa fontaine renommée pour les maladies d'yeux, elle était en grande vénération pour tout le pays et avait son assemblée le 22 avril. Jaillot l'indique en ruine (1706). Un cimetière l'entourait.

Écoles

Écoles. — La municipalité demande en 1792, pour maître d'école, Henri-René Girard et offre un traitement de 300 ℔. Les Frères de Saint-Joseph dirigeaient depuis 1842 l'école, qui a été laïcisée en 1885. — École de filles établie en 1842 dans une maison donnée par M. de Quatrebarbes de la Sionnière et laïcisée en 1896, rouverte libre le 9 janvier 1897.

Établissements charitables et hospitaliers

La *maladrerie* de Gennes avait pour procureur, en 1440, Jean Trouillot. — Le *bureau de charité* a un budget de 924 fr. (1894).

Féodalité

Féodalité. — La seigneurie de paroisse appartenait, au XII[e] s., à la famille qui en prenait le nom et qui reconnaissait le seigneur de Chantocé pour son suzerain. Plus tard, elle fut annexée au prieuré et mouvait de la châtellenie de Meslay par Longuefuye, mais les appels ressortissaient depuis 1639 au présidial de Château-Gontier, et ce droit fut confirmé contre les prétentions du siège royal de Laval en 1744, à l'occasion des scellés apposés au presbytère après le décès du curé. — Il existait aussi des féages de Gennes relevant de Château-Gontier avec la Bodinière (V. ce nom) et qui appartiennent, depuis 1414 au moins, aux seigneurs d'Ingrandes.

Notes historiques

Notes historiques. – Localités de noms anciens : Saint-Aignan, Parné, Bazeille, Chasnay, Romfort, Chavaignes, Villepoil, Villechien, Villoudard, Galambert, Fontenelles, Douaillon, Montperron, Beaudron. — Le prieuré, qui reconstitua la paroisse sous le patronage de Saint-Nicolas d'Angers au XI[e] s., eut pour principaux bienfaiteurs : Hugues de Chantocé, qui, à ses propres dons, ajouta la confirmation de ceux de ses vassaux ; — Suhard, fils de Théolin de Gennes, mari de Galisende, qui céda les coutumes du bourg, du temps de l'abbé Noël, 1080-1096 ; — Thébaut de Gennes, fils de Bernutie, mari d'Adelaïs, père de Geoffroy et de Fromond, qui donna le four de Gennes ; — Guy de Laval, qui, à la fin du XI[e] s., donna aux moines de Gennes le bois mort de sa forêt de Bouère, *pro combustione cimiterii ; in ecclesia de Genna ;* — Hoël, évêque du Mans, qui confirma le monastère dans la possession de l'église un jour que l'abbé Noël était venu assister à la fête de saint Julien ; — un chevalier nommé Foke, qui céda un fief de la paroisse du consentement de Geoffroy de Rallay et d'Alard de Château-Gontier, ses suzerains, du temps de l'abbé Joulain, 1202-1211 ; — Hamelin de Gobiz, chevalier, qui légua certaines terres au fief de Guillaume d'Auxigné, sous réserve d'une dîme et de 5 sols de taille lorsque le seigneur de Mathefelon « levoit ses droites tailles » ; — Emma, dame de Laval, qui octroya aux moines le droit d'usage dans sa forêt de Bouère, *in nemoribus nostris de Boere, ligna virida et mortua,* 1249. — Quand l'abbaye de Saint-Nicolas eut le projet, en 1120, de fonder au Geneteil, près Château-Gontier, un prieuré conventuel de douze religieux, elle résolut d'y annexer les revenus de Gennes, mais ce projet n'eut pas de suite.

Dès le XI[e] s., à une époque où Gennes est désigné sous le nom de *Curtis,* Imburge ou Rimburge, mère d'Hugues de Chantocé, en prenant le voile chez les religieuses du Ronceray, fut libéralement dotée par son fils de la Hermonnière, *terra Hermonis,* la Renardière, *terra Rainaldi Parvi,* d'une maison et du quart de la dîme de la chapelle de Saint-Aignan, d'un verger près de l'église de Gennes et d'un autre près de Romfort. Les religieuses gardèrent jusqu'à la Révolution ce domaine que la table du *Cartulaire du Ronceray* attribue à tort à Gennes, en Maine-et-Loire. — En 1433 et 1434, les paroissiens étaient obligés de s'appatisser aux garnisons anglaises de Mayenne et de Sainte-Suzanne. — La dysenterie fait 161 victimes en 1639-1640. — Un soldat de la compagnie de M. d'Andigné meurt à Gennes au mois de mai 1646, et un autre, de la compagnie de M. de la Porte, en 1652.

Combat qui dura cinq heures entre les Chouans de Gaullier et Taillefer et la garnison de Château-Gontier qui escortait un convoi, mai 1795. — Établissement d'un cantonnement, 1797. — Démission de François Theulier, percepteur, dont la caisse avait été pillée par les Chouans, 1798. — Retraite à Château-Gontier de l'administration municipale et refus par les contribuables de payer les impôts, 1799. — Combat entre les insurgés légitimistes et une compagnie du 31[e] de ligne de Château-Gontier, 25 mai 1832.

Maires

Maires : *Péan,* 1791. — René *Poirier,* 1798. — *Péan,* 1800, † 1802. — *Pourriat,* 1802, † 1807. — François *Bouleau-Chamaillard,* 1807-1814. — *Saulou,* 1814-1826. — *Leclerc,* 1826-1830. — *Paigis,* 1830-1835. — Élie *Herrouet,* 1835-1855. — *Guitter,* 1855-1889. — *Trochon de la Théardière,* 1889, démissionne, 1894. — *Nail,* 1894. — *Beauplet,* 1900.

Sources et Bibliographie

Reg. par., 1555-1556, et depuis 1573, mais brouillés entièrement par le relieur. — Cart. de Saint-Nicolas d'Angers ; du Ronceray, p. 209 ; du Geneteil. — Bibl. nat., Dom Villevieille, au mot *Gobiz* ; Dom Housseau, t. III. — Arch. nat., P. 337/2, 338, 358/2 ; Q/2. 101 ; G/8. 1.278 ; KK. 324 ; F1c, III, Mayenne, 7. — Arch. de la M., B. 2.292, 2.307, 2.344, 2.467, 2.867, 2.886. — Arch. de M.-et-L., H. 403. — Arch. de la S., B. 617. — Chron. par. de M. Decosse et notes mss. de M. Doucet, curé.

Localités

Pour les localités, v. les art. : *la Bachelottière, la Bodinière, la Chelluère, Douaillon, la Gendrie, la Girardière, la Renardière, Romfort.*